

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département de l'Ain

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TERRE VALSERHÔNE

35 rue de la Poste – Châtillon-en-Michaille - 01200 VALSERHÔNE
Téléphone : 04 50 48 19 78 - Courriel : info@terrevalserhone.fr

Délibération n°26-DC004

Conseil Communautaire du 29 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf janvier, le Conseil communautaire, légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, salle des fêtes d'Injoux-Génissiat, sous l'autorité de Monsieur Patrick PERRÉARD, Président.

Présents :

BILLIAT :

CHAMPFROMIER : Jacques VIALON - Gilles FAVRE

CHANAY : Elisabeth JEAMBENOIT - Lucie JOUHAUD

CONFORT : Daniel BRIQUE

GIRON : Florian MOINE

INJOUX-GENISSIAT : Denis MOSSAZ - Joël PRUDHOMME - Sophie SELLIER

MONTANGES : Christophe MARQUET

PLAGNE : Philippe DINOCHEAU

SAINT-GERMAIN-DE-JOUX : Gilles THOMASSET

SURJOUX - LHOPITAL : Frédéric MALFAIT

VALSERHÔNE : Régis PETIT - Patrick PERREARD - Gilles ZAMMIT - Marie-Françoise GONNET -
Serge RONZON - Mourad BELLAMMOU - Sandra LAURENT-SEGUI - Catherine BRUN --
Christiane RIGUTTO

VILLES : Guy SUSINI

Absents : Jean-Marc BEAUQUIS - Antoine MUÑOZ- Raphaël CASTIGLIA - Patricia VERDET - Pierre CHARPY - Sebahat BULUT - Anthony GENNARO

Pouvoirs : Isabelle DE OLIVEIRA à Patrick PERREARD - Jean-Pierre FILLION à Philippe DINOCHEAU - Katia DATTERO à Sandra LAURENT SEGUI - Annick DUCROZET à Régis PETIT - Benjamin VIBERT à Serge RONZON - Sacha KOSANOVIC à Catherine BRUN - Marielle BERGERET à Christiane RIGUTTO

Présents : 23

Pouvoirs : 7

Votants : 30

Date de la convocation : 22 janvier 2026

Secrétaire de séance : Catherine BRUN

Nature de l'acte : 8. Domaines de compétences par thèmes – 8.8 Environnement

Objet : Présentation du rapport d'activités du parc naturel régional du Haut-Jura relatif à l'année 2024

Monsieur Serge RONZON, vice-président délégué, rappelle que la communauté de communes Terre Valserhône a transféré en 2017 la compétence relative à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (GEMAPI) au parc naturel régional du Haut-Jura (PNRHJ) sur le périmètre du bassin versant de la Valserine. Elle est adhérente de ce syndicat mixte ouvert depuis 2010.

Le rapport d'activités du parc naturel régional du Haut-Jura relatif à l'année 2024 a été transmis à la communauté de communes Terre Valserhône. Il est annexé à la présente délibération et fait l'objet d'une synthèse présentée ci-dessous.

Le budget 2024 du PNRHJ s'élève à 5,3 millions d'euros (en diminution de 9,6 % par rapport à 2023) dont 65 % de fonctionnement et 35 % d'investissement. La moitié est affectée aux dépenses sur les actions, 42 % à l'ingénierie qui pilote ces actions et accompagne celle des tiers et 8 % au fonctionnement de la structure. Les principaux financeurs sont les régions, les communes et EPCI, l'État, l'Union européenne, l'agence de l'eau et les départements.

L'année 2024 a été celle de la concertation de la future charte du PNRHJ 2026-2041 avec des ateliers prospectifs et des échanges avec les collectivités et les partenaires. Les délégués du syndicat mixte du PNRHJ ont validé le contenu du projet de charte lors du comité syndical du 9 novembre 2024. Dans un contexte de changement climatique, la nouvelle charte vise à protéger et valoriser le patrimoine naturel, développer une économie durable et améliorer la qualité de vie des habitants.

Durant cette année, le PNRHJ a également mené des actions sur les thématiques suivantes :

- Filières et produits agricoles : réseau Pâtur'ajuste, portage de projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC) incluant le PAEC et le PPT des crêts du Haut-Jura dont font partie la communauté de communes Terre Valserhône
- Innovations sociales et économiques : structuration d'une filière pierre locale, projet alimentaire territorial (PAT) du Haut-Jura
- Urbanisme, architecture et patrimoine bâti, paysages : révision du SCoT du Pays du Haut-Jura, finalisation de la stratégie paysagère
- Éco-tourisme et activités de pleine nature : reprise du maraudage « Quiétude Attitude » (dont une session aux berges de la Valserine et aux marmites du Géant), intervention dans les formations du centre national de ski nordique et de moyenne montagne (CNSNMM), transition touristique du Pays du Haut-Jura
- Transition énergétique, mobilité : démarche « Ambition Climat 2030 », sensibilisation à la mobilité durable sur le Pays du Haut-Jura
- Forêt & filière bois : finalisation d'une nouvelle stratégie territoriale forêt-bois, mise en place de Sylv'acces
- Biodiversité et milieux naturels : journées de travail sur la conciliation entre activités d'élevage et retour du loup, conservation d'espèces d'intérêt communautaire grâce à Natura 2000 (notamment l'Aigle royal), signature d'une obligation réelle environnementale, travaux de réhabilitation du fonctionnement naturel des tourbières
- Eau et rivières : étude sur la biodiversité du bassin de la Bièvre, renaturation du lit et des berges de la Bièvre, mise en défens des cours d'eau, programme pédagogique « Mission rivière », programme d'accompagnement des entreprises « Cap rivières saines ». Sur le bassin versant de la Valserine, les actions suivantes ont notamment été réalisées : travaux d'urgence à Chézery-Forens, présentation du projet de restauration de la Valserine et sa zone humide en amont du

pont Charlemagne à Mijoux, réalisation de totems, mise en place d'un protocole de suivi de la qualité de l'eau adapté à la Valserine

- Culture et éducation au territoire : installation d'une boîte à sons et d'un module bâti à la Maison du Parc, appel à initiatives citoyennes sur le thème de la transition, appel à projets pédagogiques annuel, nouveau podcast « Au rythme du Haut-Jura »

Il invite en conséquence les conseillers communautaires à bien vouloir se prononcer.

Le Conseil communautaire,

Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président délégué,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 5721-1 à L. 5722-11 relatifs aux syndicats mixtes ouverts,

VU la délibération n°10-035 du conseil communautaire de la communauté de communes Terre Valserhône en date du 27 mai 2010 relative à l'adhésion au parc naturel régional du Haut-Jura, à l'approbation de sa charte et de ses statuts,

VU la délibération n°17-DC053 du conseil communautaire de la communauté de communes Terre Valserhône en date du 7 décembre 2017 relative au transfert de la compétence GEMAPI au parc naturel régional du Haut-Jura,

VU les statuts en vigueur du parc naturel régional du Haut-Jura,

VU le rapport d'activités du parc naturel régional du Haut-Jura relatif à l'année 2024, annexé,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

DÉCIDE

- DE PRENDRE ACTE du rapport d'activités du parc naturel régional du Haut-Jura relatif à l'année 2024.

- DE PRENDRE ACTE de la tenue d'un débat portant sur ledit rapport.

- D'AUTORISER le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susvisés.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le Président de la Communauté de Communes Terre Valserhône certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Prefecture de Nantua, le :

Publié le : **3 FEV. 2026**

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon 184, rue Duguesclin – 69003 LYON ou www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

La secrétaire de séance,
Catherine BRUN

Le Président,
Patrick PERRÉARD



Parc naturel régional
Haut-Jura



BILAN D'ACTIVITÉ

L'ESSENTIEL DE L'ACTION DU PARC

EN 2024

TRANSITION
ATTÉNUATION
ADAPTATION
VERS 2041

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Françoise VESPA
Présidente

« 2024 a été une année clé pour finaliser la rédaction du projet de Charte 2026-2041.

Lors de nos ateliers participatifs, nous avons pu partager nos analyses, nos visions et nous mobiliser pour dialoguer autour de questions cruciales : comment concilier développement et préservation ? Comment inventer des solutions qui permettront à notre territoire de prospérer tout en respectant son équilibre ? Comment innover en s'appuyant sur les atouts de notre territoire ?

Le projet de Charte 2026-2041 guidera notre action pour les quinze prochaines années, et porte une vision ambitieuse pour le Haut-Jura : expérimenter des politiques novatrices, construire un territoire résilient et préserver un cadre de vie exceptionnel pour les générations futures.

En parallèle, le Parc, grâce à l'engagement de tous – élus, partenaires, habitants – a pu accompagner de nombreux projets et piloter des études et stratégies pour éclairer nos choix.

La préservation et la valorisation du patrimoine naturel reste au cœur de nos préoccupations, avec les travaux et suivis des nombreux sites inscrits dans des programmes et dispositifs européens, ou encore les travaux de restauration de cours d'eau. Le Parc par exemple porte aux côtés de la ville Haut-de-Bienne le projet de renaturation du lit et des berges de la Bienne pour redonner un caractère plus naturel à la rivière dans l'opération Echappée Bienne.

Nos filières agricoles et forestières, cœur battant de notre économie locale, ont aussi bénéficié cette année de notre accompagnement pour répondre aux nombreux défis, qu'ils soient économiques, environnementaux ou sociaux.

Enfin, vous découvrirez ou redécouvrirez certaines animations culturelles et pédagogiques qui ont pu être offertes aux habitants et aux visiteurs.

Bonne lecture à vous ! »

Françoise VESPA

COMITÉ DE DIRECTION

Directrice :
Béatrice Neel

Directrice adjointe :
Margaux Lebecque

Responsable
administration générale :
Rachel Ferrazzi

Chef de service
milieux naturels,
agriculture, forêt :
Manuel Lembke

Chef du service grand
cycle de l'eau :
Julien Moronval

Chef du service
développement
territorial et Pays :
Matthieu Peroz

SOMMAIRE

VIE DU SYNDICAT
Pages 4 à 5

FILIÈRES & PRODUITS AGRICOLES
Page 6

INNOVATIONS SOCIALES & ÉCONOMIQUES
Page 7

URBANISME, ARCHITECTURE & PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGES
Pages 8 à 9

ÉCO-TOURISME & ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE
Pages 10 à 11

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, MOBILITÉ
Page 12

FORêt & FILIÈRE BOIS
Page 13

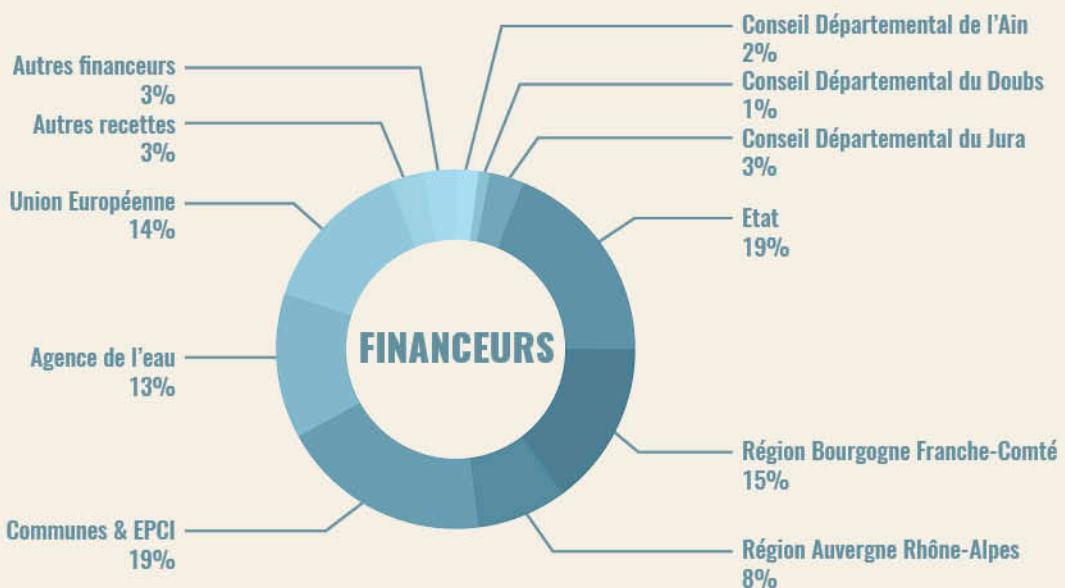
BIODIVERSITÉ & MILIEUX NATURELS
Pages 14 à 15

EAUX & RIVIÈRES
Pages 16 à 17

CULTURE & ÉDUCATION AU TERRITOIRE
Pages 18 à 19

LES VISAGES DU PARC
Page 20

VIE DU SYNDICAT



BUDGET 2024

Le budget du Parc s'élève à 5.3 millions d'euros en 2024, soit en diminution de 9.6 % par rapport à 2023.

Ces dépenses se repartissent en fonctionnement pour 3.5 M€ et en investissement pour 1.8 M€.

50% sont affectés aux dépenses sur les actions, 42% à l'ingénierie qui pilote ces actions et accompagne celle des tiers, et 8% au fonctionnement de la structure.



Charte
2026-2041 :
Active sur 15 ans
3 ambitions
19 fiches mesures

Lire le projet de
Charte 2026-2041



LA RÉVISION DE LA CHARTE

La concertation au cœur de 2024

➤ PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE (LES COMMUNES ACTUELLES ET CELLES EN RÉFLEXION D'ADHESION)

La Charte est un document fondateur du Parc qui définit les orientations et les actions à mener sur le Haut-Jura pour les quinze prochaines années. Elle est le fruit d'une réflexion approfondie menée en concertation avec les acteurs du territoire (élus, socioprofessionnels, associations, habitants, État et ensemble des techniciens).

2024 a été ponctué par deux ateliers prospectifs, des échanges avec les collectivités membres et de très nombreuses réunions avec les partenaires. Les délégués du Syndicat Mixte du Parc ont ensuite validé le contenu du Projet de Charte 2026-2041 lors du Comité Syndical du 9 novembre 2024, au siège du Parc à Lajoux.

Face aux enjeux du changement climatique, cette nouvelle Charte place l'atténuation et l'adaptation au cœur de ses priorités et réaffirme son engagement pour un territoire durable.

Confrontés aux impacts du changement climatique, les élus ont voulu une nouvelle Charte du Parc visant à :

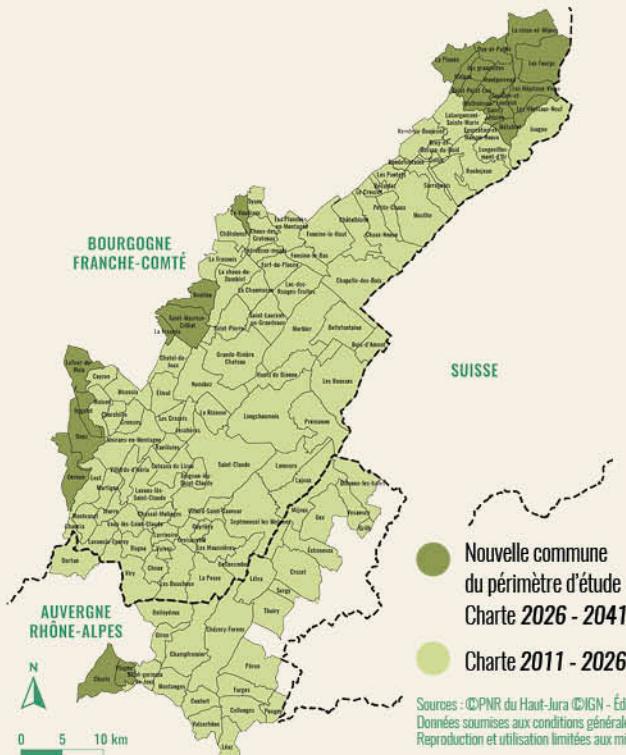
- Protéger et valoriser le patrimoine naturel : en préservant les habitats naturels, en luttant contre le changement climatique et en favorisant la biodiversité ;
- Développer une économie durable : en soutenant les activités agricoles, forestières et touristiques respectueuses de l'environnement, en favorisant les circuits courts et en développant les énergies renouvelables ;

- Améliorer la qualité de vie des habitants : en préservant les paysages, en favorisant les mobilités douces, en soutenant la culture et en renforçant les liens sociaux ; Ces trois ambitions sont portées par 19 mesures complémentaires. Un Plan de Parc traduit spatiallement ces mesures et un dispositif de suivi et d'évaluation permettra d'ajuster collectivement les moyens et les actions.

En 2025, à mi-parcours de la procédure, le Syndicat Mixte présentera son projet auprès des représentants du Conseil National de la Protection de la Nature et de la Fédération des Parcs naturels régionaux. Il recevra ensuite l'avis de l'Autorité Environnementale à l'automne.



Action!
NOUS POUVONS INVENTER
LE PARC DE DEMAIN



Sources : ©PNR du Haut-Jura ©IGN - Éditée le 08/09/2022
Données soumises aux conditions générales d'utilisation des fichiers.
Reproduction et utilisation limitées aux missions de service public.

Aude ETCHEBERRY
& Frédéric PONCET

Conseillère régionale Auvergne Rhône-Alpes et Conseiller régional Bourgogne Franche-Comté

« Depuis plus d'un an, nous nous sommes tous mobilisés (élus, Etat, équipe du Parc, techniciens des services, socioprofessionnels et habitants) pour traduire, dans cette nouvelle Charte, notre vision et notre ambition pour le territoire. Cette écriture a été un exercice passionnant mais difficile tant les évolutions et les changements globaux sont rapides et quelques fois imprévisibles. Nous sommes alors très satisfaits de la validation à l'unanimité, le 9 novembre dernier en Conseil Syndical, de ce projet de territoire pour les 15 ans à venir. C'est une étape importante qui nous permet maintenant de préparer l'accueil des délégations du Conseil National de la Protection de la Nature et de la Fédération des Parcs naturels régionaux au printemps prochain. »

FILIÈRES & PRODUITS AGRICOLES

Chef de service : *Manuel Lembke*
Chargees de mission : *Célia Dujardin, Marie Lemoine*

VOCATION DE LA CHARTE 2011-2026 :
un territoire respectueux de son environnement
un territoire qui donne de la valeur à son économie

Financeurs
FEADER
et Régions BFC et AURA

96 exploitations ou groupements

7180 ha engagés

Plus d'infos
sur le site du Parc :



Financeurs
Commissariat de Massif,
Régions BFC et AURA,
Département du Doubs.

2024
5 exploitations
participants

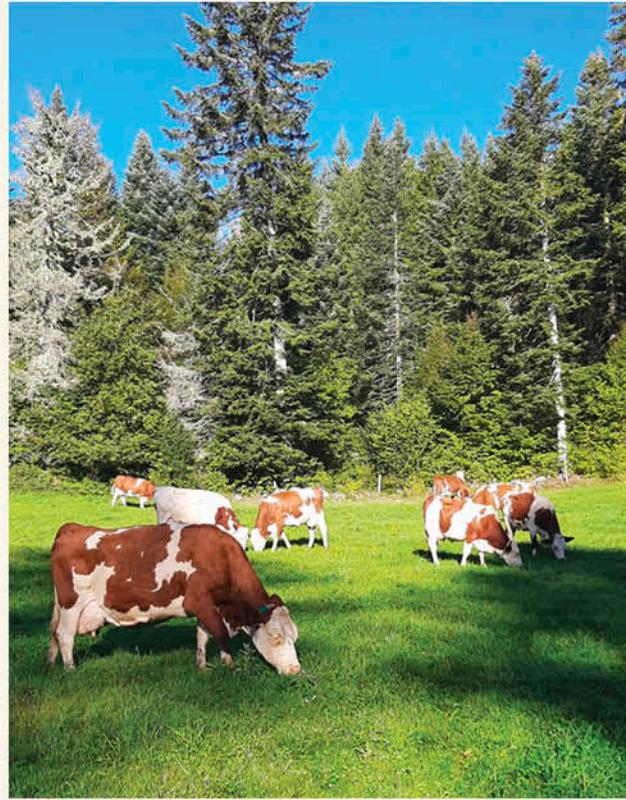
2025
10 exploitations
participants

ENGAGEMENTS DANS LES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES Une forte mobilisation

📍 TOUT LE TERRITOIRE

Depuis 2015, le Parc porte des Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) côté Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) et Bourgogne-Franche-Comté (BFC). En 2024, il a lancé une nouvelle campagne d'engagement à destination de tous les agriculteurs franc-comtois du territoire. Au total, c'est 95 exploitations ou groupements qui se sont engagés pour 7 180 ha. À ce jour, l'enveloppe budgétaire (fonds État et Europe) limite ces engagements à 4 975 ha.

La seule mesure ouverte à la contractualisation (systèmes herbagers et pastoraux) permet aux agriculteurs de s'engager, sur 5 ans, à maintenir leurs pratiques extensives. L'unique contrainte étant de pouvoir garantir la présence d'au moins quatre plantes indicatrices du bon état de leurs prairies. Cette mesure est d'abord la marque d'une reconnaissance du travail des agriculteurs sur le territoire du Parc. C'est aussi une mesure suffisamment « souple » pour permettre aux paysans de gérer leurs prairies et pâturages comme bon leur semble, en tenant compte des aléas climatiques toujours plus imprévisibles d'année en année.



© M. Lemoine, PNRHU - Prairies et troupeau du Jura

RÉSEAU PÂTUR'AJUSTE Un accompagnement sur mesure pour les éleveurs

📍 TOUT LE TERRITOIRE

Cette année le Parc a souhaité proposer aux éleveurs un accompagnement personnalisé sur leurs pratiques de pâturage, avec plusieurs objectifs :

- Soutenir l'activité d'élevage sur le territoire en renforçant la viabilité des fermes ;
- Favoriser la biodiversité et les paysages typiques du Haut-Jura en mettant en avant les pratiques qui valorisent durablement les végétations naturelles locales ;
- Encourager la production avec le terroir en augmentant la part pâturee et en préservant la diversité végétale des prairies. L'outil Pâtur'Ajuste permet de répondre à ces objectifs et d'accompagner les fermes dans la réduction de leurs charges (intrants, semis, mécanisation...).

Cinq fermes, aux contextes et enjeux divers, se sont engagées

dans la démarche en 2024. Elles ont pu bénéficier d'un suivi régulier et de conseils techniques d'un animateur de SCOPELA* tout au long de la saison de pâturage, ainsi plusieurs d'entre elles ont mené des expérimentations comme la gestion de l'embroussaillement, le maintien voire l'amélioration de la qualité de l'herbe sur pied, le renforcement de l'autonomie fourragère, etc.

En 2025, il est prévu de poursuivre le suivi de ces fermes et d'en inclure cinq supplémentaires dans le dispositif. Des journées d'échange seront organisées afin de promouvoir le partage de connaissances et d'expériences entre éleveurs.

*SCOPELA est une structure de conseil, de formation et d'accompagnement des acteurs de l'élevage et de l'environnement.

Agriculteurs associés à Remoray-Boujeons

David VUILLAUME
et Lucas DROUTE

« La démarche nous permet de comprendre le fonctionnement des plantes pour mieux adapter les pratiques, soit limiter l'enrichissement, soit favoriser la production de l'herbe. Ça nous permet aussi d'apprendre à faire confiance aux bêtes, elles sont capables d'aller sur les ligneux par exemple ! »

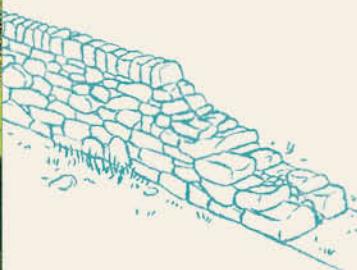
INNOVATIONS SOCIALES & ÉCONOMIQUES

Chef de service : Matthieu Peroz
Chargés de mission : Benoît Pasquier, Florian Marguet

VOCATION DE LA CHARTE 2011-2026 :
un territoire construit vivant et animé ensemble
un territoire respectueux de son environnement

Financeurs
Régions BFC et AURA

47 sites potentiels
d'extraction répertoriés
sur le territoire et en
proximité.



Financeurs
Régions BFC et AURA,
LEADER, Massif du Jura,
ADEME

159 élèves mobilisés
sur 2023/2024

8 écoles touchées

Plus d'infos
sur le site du Parc :



STRUCTURATION D'UNE FILIÈRE PIERRE LOCALE

Une étude pré-opérationnelle et un accompagnement technique

📍 JEURRE ET PRÉMANON (39) pour les fiches retours d'expériences et la visite de chantier
📍 RECOLFOZ (25) ET CHÉZERY-FORENS (01) pour l'accompagnement technique

Le Parc est engagé depuis ses débuts dans des démarches de valorisation des matériaux et savoir-faire locaux dans la construction. La pierre est, avec le bois, l'un des matériaux emblématiques du patrimoine bâti, ornemental et vernaculaire du Haut-Jura : pierre de construction, calcaire marbrier et pierre sèche.

Une première étude a permis de dresser un état des lieux de la ressource, des savoir-faire, des prescripteurs et organismes de formation locaux. Des besoins potentiels en pierre ont pu être identifiés dans le cadre de projets de construction, rénovation, aménagement d'espaces publics et restauration du patrimoine vernaculaire (murets).

Depuis le printemps 2023, et tout au long de l'année 2024, le Parc a accompagné techniquement les collectivités dans la réalisation de leurs projets intégrant la pierre. Cette démarche, qui inclut des visites de chantier et la rédaction de retours d'expérience, vise à favoriser l'utilisation de la pierre locale pour construire ou rénover.

Parallèlement, une mission d'expertise a été menée sur le développement de l'offre en pierre locale, en réemploi ou en extraction, notamment la pierre de construction dans le cadre de travaux de restauration de monuments historiques, en lien avec des carriers locaux, des ingénieurs travaux et patrimoine et des géologues.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU HAUT-JURA

La sensibilisation du jeune public aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation

📍 LÉLEX, VESANCY (01) LABERGEMENT-SAINTE-MARIE, ROCHEJEAN,
📍 CHAPELLE-DES-BOIS (25) BONLIEU, LONGCHAUMOIS ET LES MOUSSIÈRES (39)

L'un des objectifs du Projet Alimentaire Territorial (PAT) porte sur la sensibilisation du jeune public aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation. Afin d'y répondre, le Parc a construit en partenariat avec l'Education Nationale, le CPIE et l'AFOCG 01, un parcours pédagogique de sept séances, destiné aux élèves de CM1 et CM2.

Testé en mars 2024, il doit à terme permettre aux élèves d'acquérir un socle de connaissances commun. A partir de celui-ci, ils peuvent se faire leur propre opinion des enjeux de l'agriculture et de l'alimentation, du champ à l'assiette et de l'échelle mondiale à l'échelle locale.

Ce module a été construit sur la base du jeu GoûtOdébat qui permet de traiter et d'ouvrir le débat sur de nombreuses thématiques : production, transformation, distribution,

environnement, justice alimentaire, plaisir de manger, etc. Sur sept séances, trois sont encadrées par des animateurs formés et quatre par les enseignants.

Les contenus ont été pensés et travaillés avec l'Éducation Nationale pour qu'ils répondent aux programmes scolaires et soient valorisés dans les apprentissages obligatoires. Les méthodes pédagogiques sont variées : apports de connaissances, enquêtes, temps de débat et d'expression orale, préparation et visite de ferme, productions écrites et graphiques, lecture de paysage.

Après un bilan de la phase de test et quelques adaptations, ce module est reconduit en 2025 dans les écoles du territoire via un nouvel appel à candidatures.



© B.Pasquier, PNRHJ - Une école du territoire, Chapelle des Bois

Professeure des écoles à Lélex en classe de CM1/CM2

Marina LOUKINE

«Encore une fois, tous mes remerciements pour ce module d'une grande qualité. Nous repartons, mes élèves et moi-même, avec de nombreuses fausses croyances éliminées au profit d'un regard plus juste sur l'agriculture d'aujourd'hui. Les séances ont été rythmées, bien construites et menées avec beaucoup de talent par Joséphine. Les élèves ont beaucoup apprécié.»



URBANISME, ARCHITECTURE & PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGES

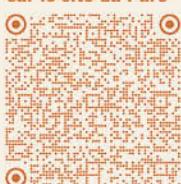
Chef de service : Matthieu Peroz
Chargés de mission : Sophie Lheureux, Maxime Bachetti

VOCATION DE LA CHARTE 2011-2026 :
Un territoire construit vivant et animé ensemble
un territoire respectueux de son environnement

151,57 ha de
consommation
d'Espace Naturels
Agricoles et Forestiers
sur la période 2010 -
2020 à l'échelle des
38 communes.

Financeurs
Région BFC
et Etat (via DETR)

Plus d'infos
sur le site du Parc :



SCOT DU PAYS DU HAUT-JURA

Une révision planifiée dans un contexte de transition et de sobriété

PAYS DU HAUT-JURA

Le Schema de Cohérence Territorial (SCoT) du Pays du Haut-Jura, qui regroupe 38 communes et 4 EPCI, a été adopté en juin 2017. Il a entraîné depuis 6 ans une mise à jour de certains documents d'urbanisme PLUi/PLU des communes couvertes. Le Pays du Haut-Jura a engagé depuis 2023 la révision de son SCoT pour adapter son développement aux enjeux de transition, d'adaptation aux changements climatiques et aux réformes institutionnelles récentes, en adoptant un modèle plus efficient.

Le premier semestre 2024 a permis de finaliser le diagnostic, en enrichissant la connaissance du territoire et en réactualisant

les enjeux, socles de la future stratégie du SCoT. Trois éléments clés sont à retenir : trouver un équilibre entre le développement de l'urbanisation et la protection des ressources (notamment la qualité et la disponibilité en eau), avoir une cohérence territoriale d'ensemble pour garantir des services à chacun, et anticiper les évolutions futures du territoire.

Le second semestre a posé les bases du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) visant à définir les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de 20 ans.



Philippe PASSOT

Élu référent urbanisme, aménagement et paysages au Syndicat Mixte du Parc

« Le SCoT est un document stratégique pour le Pays et les intercommunalités, comme Haut-Jura Saint-Claude qui élaboré actuellement son Plan local d'urbanisme intercommunal. Les réunions de cette année ont permis de travailler collectivement à la bonne articulation entre les orientations de la charte, du SCoT et celles et de nos documents d'urbanisme. »



6 unités paysagères
sur le territoire

17 objectifs de qualité
paysagère.

© JB Strobel, PNRJU - Les paysages du val de Moutte, au cœur de la montagne plissée

STRATÉGIE PAYSAGÈRE POUR LE PARC

Un accompagnement du développement des paysages du Parc

📍 TOUT LE TERRITOIRE

En 2024, le Parc a finalisé sa stratégie paysagère, document clé pour accompagner la prise en compte du paysage dans les politiques sectorielles et la nouvelle Charte.

Cette stratégie s'appuie sur une caractérisation des paysages et de leurs dynamiques d'évolution sur le périmètre d'extension du Parc. Un diagnostic s'est construit sur la base d'une bibliographie locale (atlas des paysages entre autres) et sur une analyse paysagère innovante appuyée par les Systèmes d'Information Géographique (SIG) et le récent Modèle d'Occupation des Sols (MOS).

Par la suite, des orientations stratégiques ont été définies

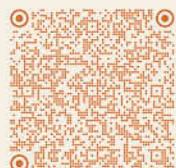
et spatialisées à l'échelle du territoire et de ses unités paysagères. Les objectifs de qualité paysagère, ont permis de se donner les moyens de construire un projet de territoire partagé pour la nouvelle Charte, dans lequel tout un chacun, puisse se reconnaître individuellement ou collectivement sur la question des paysages.

Répartis sur l'ensemble du territoire du Parc, ces objectifs font référence à des thématiques paysagères (forestières, agricoles, énergétiques, urbaines...) et sont croisés avec des secteurs de sensibilité visuelle, afin de définir des degrés de priorisation dans les actions en faveur des paysages du Parc.

Financeurs

DREAL BFC,
Massif du Jura,
Région BFC

Plus d'infos
sur le site du Parc :



ÉCO-TOURISME & ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Chef de service : **Matthieu Peroz**
Chargeés de mission : **Julien Ruelle, Florian Marguet, Camille Moine**

VOCATION DE LA CHARTE 2011-2026 :
*Un territoire respectueux de son environnement
Un territoire qui donne de la valeur à son économie*

Financeurs
LEADER, Communautés de Communes

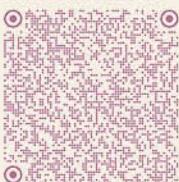
57 journées de maraudage

10 accompagnateurs

9 sites à enjeux

3 243 personnes mobilisées

Plus d'infos sur le site du Parc



MARAUDAGE QUIÉTUDE ATTITUDE

Des journées de sensibilisations sur des sites naturels à enjeux

- 📍 **LAC DES ROUSSES, LAC DE LAMOURA, PIC DE L'AIGLE ET BELVÉDÈRE DES 7 LACS, LAC D'ILAY, LA BORNE AU LION, CASCADES DU HÉRISSON** (partie supérieure au sein du Parc)
- 📍 **BERGES DE LA VALSERINE, MARMITES DE GÉANT, FORÊT DU RISOUX**

Depuis 2015, le Parc s'engage à sensibiliser les usagers (habitants, excursionnistes et touristes) aux fragilités des milieux naturels. Grâce à des accompagnateurs en montagne locaux, formés par le Parc, plus de 21 000 personnes ont été sensibilisées en près de 10 ans aux enjeux environnementaux, au partage de l'espace, à la fragilité des milieux humides et de la ressource en eau, au changement climatique et ses conséquences, etc.

Ce maraudage a été abandonné en 2023 sous sa forme originelle, faute de financement. Ces actions, désormais regroupées sous la bannière Quiétude Attitude, ont pu reprendre

au cours de l'été 2024 grâce au soutien du programme LEADER et des collectivités.

Ainsi, ce sont 3 243 personnes qui ont été sensibilisées lors de 57 journées d'actions menées en juillet et août 2024 par 10 accompagnateurs en montagne sur 9 sites à enjeux.

Pour compléter ces actions de sensibilisation, le Parc a identifié une nouvelle thématique majeure : la communication sur les bons gestes à adopter face aux chiens de protection des troupeaux. En juillet 2024, vingt accompagnateurs en montagne ont été formés par le Parc sur ce sujet. Cette formation sera reconduite.



© M. Giacomin - Une peluche utilisée par les maraudeurs et un Tétraz.

Murielle GIACOMINO

Accompagnatrice en Montagne

«Accompagnatrice et maraudeuse depuis de nombreuses années, j'ai naturellement souhaité intégrer le nouveau dispositif cet été. La question des chiens de protection, nouvelle thématique de sensibilisation en 2024, est à consolider et développer pour les années qui viennent. La formation au Parc sur les grands prédateurs et les gestes à adopter face à ces chiens m'a permis de délivrer les bons messages sur le terrain.»

INTERVENTION AU CNSNMM

Les enjeux environnementaux dans la formation des futurs professionnels de la montagne



PRÉMANON (39)

Financeurs
LEADER

16 journées de
formation

320 stagiaires formés
par année

Le Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne (CNSNMM) de Prémanon et le Parc ont signé en novembre 2024 un partenariat organisant l'intervention de ce dernier dans la formation générale commune aux métiers des sports de montagne.

Cette formation est un prérequis obligatoire pour accéder aux diplômes d'accompagnateur montagne, de guide de haute montagne, de moniteur de ski nordique et de moniteur de ski alpin. L'objectif est de sensibiliser les futurs professionnels

des sports de montagne aux enjeux environnementaux de leur secteur. Le Parc intervient sur des sujets divers : réchauffement climatique et ses conséquences sur l'espace montagnard, conciliation des usages, impact des loisirs et sports de nature sur l'environnement, etc.

Ce partenariat permet de former chaque année environ 320 stagiaires sur ces thématiques. Au-delà de ces formations, cette collaboration ouvre de nouvelles perspectives entre deux structures incontournables du territoire.



© InstapadesStudio - Balade à vélo à Lajoux

Financeurs
Commissariat de Massif
à l'aménagement du Jura

Un contrat
financier reconduit
sur 2 années
supplémentaires

TRANSITION TOURISTIQUE DU PAYS DU HAUT-JURA

Une mutualisation et des produits 4 saisons



PAYS DU HAUT-JURA

Le Pays du Haut-Jura bénéficie depuis deux ans du Programme Avenir Montagnes, avec l'objectif de définir et conduire une stratégie de développement touristique adaptée aux enjeux de la transition. Après avoir réalisé le diagnostic du territoire avec ses acteurs et défini des priorités d'orientations, le Pays du Haut-Jura a coordonné une harmonisation de la taxe de séjour au sein des quatre Communautés de communes. En 2024, il a engagé ses premières actions :

- Des prises de vues partagées démontrant les possibilités d'activités de loisirs en pleine nature, même lorsque la neige manque en hiver :

- La définition d'un tracé d'itinérance pédestre, accessible en toute saison et reliant les gares aux sites naturels et culturels des quatre territoires, destiné à être un produit-phare répondant aux attentes des clientèles :

- La création d'outils communs de communication, avec une charte graphique et éditoriale, permettant de faire à terme la promotion web d'une destination rassemblant les quatre Offices de tourisme.

Sous l'impulsion du Pays, ces derniers ont aussi défini les sites naturels et touristiques majeurs qui méritent d'être suivis. Des compteurs seront achetés et implantés en 2025.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, MOBILITÉ

Chef de service : **Matthieu Peroz**
Chargeée de mission : **Carole Zakin**

VOCATION DE LA CHARTE 2011-2026 :
*un territoire construit, vivant et animé ensemble
Un territoire respectueux de son environnement
Un territoire qui donne de la valeur à son économie*

Financeurs
Régions BFC et AURA,
Massif

29 communes ont
consulté le Parc

84 zones ont été
proposées

Les avis rendus par le
Parc sont favorables
pour 86 % des zones

Découvrir les
webséries « Le
Haut-Jura face
au changement
climatique »



AMBITION CLIMAT 2030

Une feuille de route pour agir dès maintenant

📍 ➤ TOUT LE TERRITOIRE

Depuis 2022, le Parc anime une démarche innovante et ambitieuse pour répondre aux enjeux climatiques : Ambition Climat 2030. Cette démarche vise à accompagner l'ensemble des acteurs du territoire à travers une vision de long terme et des actions à mettre en œuvre dès aujourd'hui.

La stratégie de transition et d'adaptation au changement climatique adoptée a été pensée comme un guide pour orienter les décisions d'aujourd'hui dans la direction souhaitée pour demain. Ainsi, le Parc a construit sa feuille de route pour les trois prochaines années. Ce travail a permis de traduire la stratégie en actions concrètes, de définir un positionnement clair des actions du Parc ainsi que d'alimenter l'écriture de la nouvelle Charte.

Pour illustrer Ambition Climat 2030, le Parc a diffusé les trois premiers épisodes de la websérie « Le Haut-Jura face au changement climatique ». Ces belles vidéos présentent trois témoignages d'acteurs du territoire sur les tourbières, les prairies naturelles et les forêts. À retrouver sans attendre sur nos réseaux sociaux et notre site internet.



PROGRAMME LYVIA

Agir pour une mobilité plus durable

📍 ➤ PAYS DU HAUT-JURA

Dans la continuité du programme LYVIA pour le développement d'équipements et de services de mobilité sur le Pays du Haut-Jura, le Parc a engagé plusieurs actions pour faire connaître le panel de solutions disponibles et favoriser leur appropriation par le plus grand nombre.

- Une nouvelle page a vu le jour sur le site internet du Parc avec l'ensemble des informations sur les services de mobilité du territoire (vélo, covoiturage, bus, train, autostop, autopartage...).

- Le Parc et plusieurs Communautés de communes ont participé au challenge de la mobilité Bourgogne-Franche-Comté « Au travail on s'y rend autrement ! ».



©A. Billois, PNRHJ - Location de vélos à Morez

LYVIA
MOBILITÉ AGILE
DU HAUT-JURA

- Différents outils ont été créés pour sensibiliser et accompagner les habitants, les scolaires et les entreprises sur le chemin de l'écomobilité : des vidéos témoignages, un stand d'animation, un module pédagogique et des outils dédiés aux entreprises...

- Enfin, le Parc a participé à la 22e édition de la Foire Bio de Longchaumois sur le thème de la mobilité. Plusieurs stands et animations ont ainsi permis de faire connaître les services et les initiatives du territoire.

En 2025, le Parc du Haut-Jura poursuivra cette dynamique en proposant des animations pour découvrir les nouveautés en matière de mobilité douce.

Membre de l'association Humeur Bio

Julien VANELLE

«Axée sur le thème des mobilités, la Foire Bio de Longchaumois a permis de toucher du doigt l'éventail des possibilités ouvertes aux habitants du Haut-Jura en termes de solutions alternatives à la voiture individuelle : covoiturage, autopartage, vélo... Cet événement a favorisé la mise en réseau d'acteurs de la mobilité et a contribué à renforcer la visibilité de Lyvia, qui réunit l'ensemble de ces alternatives. Ce fut aussi l'occasion de mesurer le chemin qui reste à accomplir en matière de transition : cela passe par une volonté politique forte...»



FORÊT & FILIÈRE BOIS

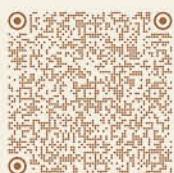
Chef de service : *Manuel Lembke*
Chargés de mission : *Axel Peyric*

VOCATION DE LA CHARTE 2011-2026 :
Un territoire respectueux de son environnement

154 398 ha de forêts
dont 42% de forêts mixtes, 31% de forêts feuillues et 28% de forêts résineuses

Financeurs
DREAL BFC,
Région BFC, FNADT

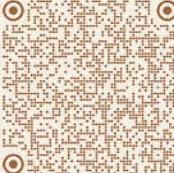
Plus d'infos
sur le site du Parc



Un réseau national de
35 territoires

Financeurs
Région BFC

Plus d'infos
sur le site du Parc



Géraldine
TISSOT-TULLARD

FINALISATION D'UNE STRATÉGIE TERRITORIALE *Un plan d'actions concerté pour les prochaines années*

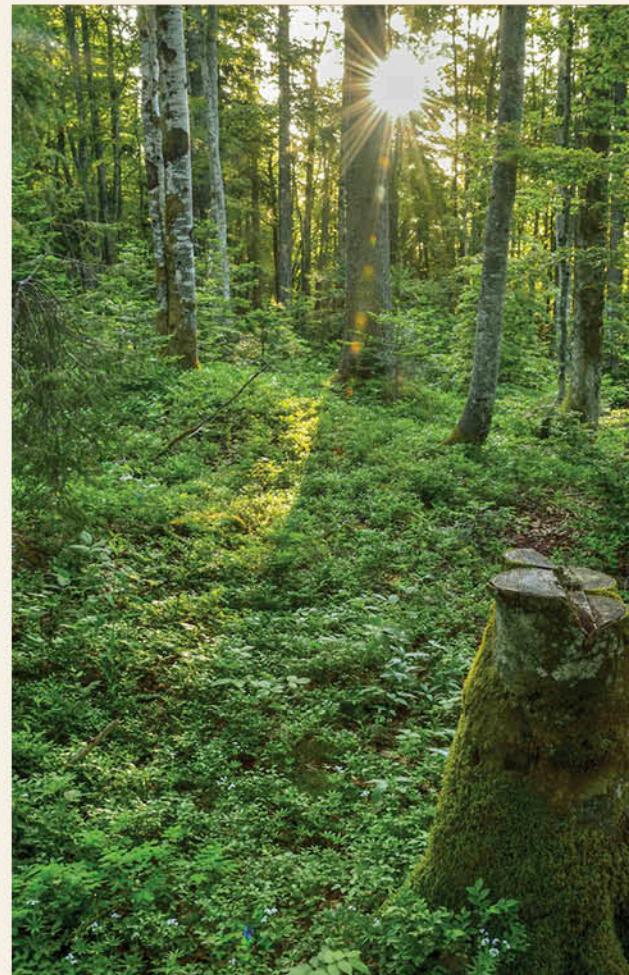
📍 TOUT LE TERRITOIRE

La forêt fait partie des socio-écosystèmes majeurs du Haut-Jura (65% du territoire). Ils sont à la base d'une multitude d'enjeux : conservation de la biodiversité, production de bois, séquestration du carbone, espace de loisirs...

Dans la veine de la précédente Stratégie et du renouvellement de la Charte du Parc, un travail de concertation mené entre 2023 et 2024 a abouti à une nouvelle Stratégie territoriale Forêt-Bois. À partir de l'identification des enjeux, cinq axes stratégiques ont été formalisés et intègrent de nombreuses actions :

- Axe 1 : Animer, initier et regrouper le partage et l'acquisition des connaissances sur les milieux forestiers et la filière Forêt-Bois ;
- Axe 2 : Accompagner l'évolution de la gestion forestière et le développement d'outils favorables à une gestion multifonctionnelle ;
- Axe 3 : Initier des démarches structurantes pour la filière Forêt-Bois locale et valoriser les spécificités du territoire ;
- Axe 4 : Acculturer et faciliter l'appropriation des enjeux forestiers par les différents publics ;
- Axe 5 : Construire une gouvernance et un pilotage structuré pour l'animation et la mise en place de la Stratégie Forêt-Bois

Cette stratégie représentera le premier plan d'actions pour la forêt dans l'application de la nouvelle Charte 2026-2041.



©E. Durr, PNRHJ - Une forêt haut-jurassienne

MISE EN PLACE DE SYLV'ACCTES *Un outil par les forestiers, pour les forestiers*

📍 TOUT LE TERRITOIRE

Initié en 2023, le déploiement de Sylv'ACCTES s'est poursuivi en 2024 avec la validation d'une étape importante : la finalisation du Programme Sylvicole Territorial (PST).

Sylv'ACCTES est une association qui vise à accompagner techniquement et financièrement les propriétaires et gestionnaires forestiers dans la réalisation de travaux. Ces derniers doivent s'inscrire dans des itinéraires sylvicoles bien établis dans le cadre du PST. Cette construction a été réalisée par les acteurs forestiers du territoire en lien avec les équipes techniques de Sylv'ACCTES

et du Parc. Les enjeux majoritaires identifiés portent sur la diversification des peuplements forestiers, en travaillant notamment au profit des essences feuillues indigènes et le maintien d'un objectif d'irrégularisation.

Le PST a été validé en octobre par le Comité Scientifique et Technique régional de Bourgogne-Franche-Comté. Les prochaines étapes marqueront la réalisation des premiers travaux et un ajustement des itinéraires en fonction des résultats.

Élue référente « Forêt-bois » au Syndicat mixte Parc

« Une nouvelle feuille de route a été validée en 2024, elle formalise la vision stratégique du territoire en matière forêt-bois. Issue d'un travail de concertation avec les acteurs initié depuis 2023, cette stratégie propose une mise en commun des connaissances, des expertises et des actions, via une animation du Parc, aux côtés des professionnels, en faveur des milieux forestiers. Elle a largement inspiré le volet forestier du Projet de Charte 2026-2041. En lien avec cette stratégie, le dispositif Sylv'ACCTES est déployé pour accompagner concrètement et financièrement des propriétaires dans leurs travaux, au bénéfice de la multifonctionnalité de leurs forêts. »

BIODIVERSITÉ ET MILIEUX NATURELS

Chef de service : *Manuel Lembke*

Chargés de mission et techniciens : *Julien Barlet, Pierre Durlet, Jean-Baptiste Strobel, Célia Dujardin, Axel Peyric, Séverine Goertz, Elisa Walter*
Assistance : *Carine Moro*

VOCATION DE LA CHARTE 2011-2026 :
Un territoire respectueux de son environnement

Un groupe de travail de 20 éleveurs

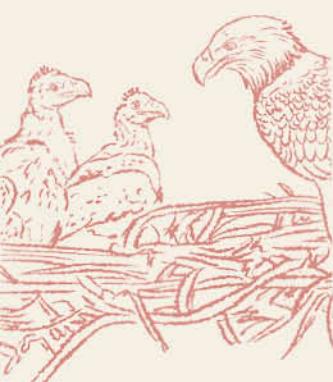
Financeurs
ANCT et Région BFC

Plus d'infos
sur le site du Parc



Nombre de couples d'aigles royaux nicheurs :
- en France : environ 600
- sur le Parc du Haut-Jura : 2 à 3

Financeurs
Natura 2000
en lien avec
la Région AURA



Caroline BARELLE

Chargée de mission protection de la biodiversité, inspectrice de l'environnement

« L'équipement de l'Aigle royal sur le Parc réalisé en collaboration avec Christian Itty de l'Association Becot s'inscrit dans le cadre de la Stratégie Nationale des Aires Protégées afin d'accompagner la lente recolonisation de notre département par cette espèce emblématique. Ces acquisitions de données doivent permettre d'améliorer la connaissance de la stratégie territoriale du couple dont l'aiglon a été équipé, et à terme, par l'équipement d'autres aiglons, de mieux cerner la dynamique de l'espèce sur le massif jurassien dans son ensemble. Cette base de connaissance permettra de mettre en place des mesures de protection complémentaires adaptées par un nouvel arrêté préfectoral de protection des oiseaux rupestres sur le département de l'Ain et un outil pour le Parc dans le cadre de Natura 2000. »

CONCILIATION ENTRE ACTIVITÉS D'ÉLEVAGE ET RETOUR DU LOUP

Un groupe d'éleveurs pour travailler à la cohabitation



TOUT LE TERRITOIRE

Le retour du loup réinterroge l'organisation des élevages du massif jurassien, profondément orientés sur des systèmes herbagers extensifs. Ce retour s'annonce durable et les élevages doivent trouver des solutions d'adaptation pour que leur activité soit la moins impactée possible.

Convaincu que les solutions viendront du monde de l'élevage et de dialogues entre les acteurs de la profession, le Parc a constitué un groupe d'une vingtaine d'éleveurs désireux de s'approprier ce sujet complexe. L'objectif est de proposer un cadre d'échanges techniques, mais également de solidarité, de mutualisation et d'émulation collective.

Concrètement, quatre journées de travail ont été tenues en 2024 sur des thématiques voulues par les éleveurs (chiens de protection et cohabitation avec les autres activités, pose de turbo-fladry, introduction de chiens de protection sur bovins...). Ces rencontres ont été organisées au sein d'exploitations agricoles ayant mis en place des moyens de protection ou souhaitant en déployer. Le groupe de réflexion est accompagné par un spécialiste du sujet, Jean-Marc Landry, qui anime également un fil de discussion sur un réseau social.

Le Parc souhaite faire perdurer cette initiative dans les prochaines années et qu'elle soit élargie à d'autres éleveurs du territoire.

CONSERVATION D'ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE GRÂCE À NATURA 2000

Équipement et suivi d'un aiglon avec un émetteur GPS



TOUT LE TERRITOIRE

L'Aigle royal, bien présent dans les massifs alpins, reste assez rare sur le Haut-Jura. On se souvient de la nidification d'un couple d'aigles dans la vallée du Flumen en 2021. Il a tenté un retour dans le Jura après une absence de Franche-Comté de 177 ans. Deux autres couples nichent régulièrement dans la Réserve Naturelle Nationale de la Haute Chaîne du Jura (RNNHCJ). Mais en 2024, le massif n'a connu qu'une seule nidification réussie, dans la vallée de la Valserine, au cœur du site Natura 2000 des Crêts du Haut-Jura (Ain) : un aiglon a pris son envol en juillet.

Peu avant son baptême de l'air, cet aiglon a été équipé d'un harnais avec un GPS par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO), à la demande de la Direction Départementale des Territoires de l'Ain. Des agents du Parc, qui suivent l'évolution du jeune rapace, ont participé à cette action aux côtés de ces acteurs, mais aussi de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) et de la RNNHCJ.

Pendant 5 ans (durée de vie approximative du dispositif, qui tombera naturellement) les déplacements de l'aiglon pourront être suivis et enregistrés à distance. Le but est de connaître avec exactitude tout le domaine vital de l'oiseau (lieux de chasse, de repos, de transit et bien-sûr de nidification, on l'espère) et donc de mieux le protéger. L'année prochaine, d'autres aiglons pourront être équipés si les conditions le permettent.



©Natacha Bigan - Aigle en vol

236
parcelles engagées

82 hectares

Durée de 30 ans

Financeurs

Syndicat Mixte du Parc et
Commune des Rousses

4 chantiers

15 ha réhabilités

Environ 3000
mètres de fossés
oblitérés

1 colloque de 190
participants de 10
nationalités

Financeurs

LIFE
Budget travaux
165 000 € HT

Plus d'infos
sur le site du Parc



SIGNATURE D'OBLIGATION RÉELLE ENVIRONNEMENTALE

Un engagement durable pour les tourbières des Rousses

📍 LES ROUSSES (39)

Dans le cadre du Programme LIFE « Tourbières du Jura », le Parc a acquis environ 11 hectares de tourbières sur la commune des Rousses. Conformément aux accords d'acquisitions ces parcelles ont été cédées à la commune le 31 octobre. Pour garantir la préservation durable des parcelles et acter le rôle du Parc dans la gestion de ces écosystèmes, la cession a été assortie d'une Obligation Réelle Environnementale (ORE). Cet acte notarié définit, ici pour une durée de 30 ans, le cadre des actions qui peuvent être menées sur les parcelles et le rôle des

co-contractants. En complément, la commune des Rousses a souhaité inclure l'ensemble de ses parcelles de tourbières et celles du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dans cette ORE.

Ce sont au total 236 parcelles, totalisant plus de 82 hectares qui sont désormais soumises à ces engagements, assurant ainsi la préservation durable de ces milieux naturels, particulièrement importants pour le fonctionnement du lac, source d'eau potable pour plus de 8000 habitants.

PROGRAMME LIFE CLIMAT TOURBIÈRES DU JURA

Des chantiers ambitieux et un colloque international

📍 CHAUX-DU-DOMBIEF, ÉTIVAL ET BOIS-D'AMONT (39)

Démarré en 2022, ce nouveau programme LIFE d'une durée de 7 ans poursuit les travaux de réhabilitation du fonctionnement naturel des tourbières.

En 2024, quatre chantiers ont été menés sur les communes de Chaux-du-Dombief, Étival et Bois-d'Amont, couvrant une surface totale de 15 hectares. Pour chaque chantier, il a été nécessaire d'obtenir les autorisations des propriétaires, qu'ils soient publics ou privés, ou d'acquérir les terrains. La définition des travaux et le suivi des entreprises ont été assurés

directement par les équipes du Parc. Pour le chantier de Chaux-du-Dombief, les travaux ont été réalisés en régie, avec le soutien du Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté.

En mai dernier, un colloque de 190 spécialistes venus de 10 pays européens s'est tenu à Bois-d'Amont. Organisé dans le cadre du Programme LIFE, cet événement de trois jours a permis de partager les connaissances scientifiques sur des tourbières de montagne et les techniques de réhabilitation.



© A.Dutremble, PNRJU - Le chantier Life à Bois d'Amont

Financeurs

Agence de l'Eau RMC,
Fédération et association
de pêche, Région BFC et
Syndicat mixte du Parc au
titre de la GEMAPI

70 km de la Bienné
survolés et 35
tronçons analysés.

32 km présentent
des conditions
thermiques
défavorables

Plus d'infos
sur le site du Parc



Financeurs

AERMC, FEDER, Syndicat
mixte du Parc au titre de
la GEMAPI

Phase 2 sur 3
1,2 km de cours
d'eau déjà « ouvert »
et des écoulements
naturels retrouvés.

2 zones d'accès
réalisées sur 3

Plus d'infos
sur le site du Parc



Laurent PETIT

Maire de Morez Hauts de Bienné

« C'est par la rivière que la ville s'est développée, il est donc légitime que ce soit par elle que les nouvelles habitudes de vie, au XXIe siècle fassent naître des lieux de bien-être dans lesquels la nature prendrait place au milieu de l'urbain »

Chef de service : **Julien Moronval**

Chargés de mission : **Romain Bellier, Bertrand Devillers, Sabrina Le Roy**

Quentin Ducreux, Brice Grandpierre, Alexis Milahn

Assistante et gestionnaire : **Aline Dalloz**

VOCATION DE LA CHARTE 2011-2026 :

Un territoire respectueux de son environnement

ÉTUDE SUR LA BIODIVERSITÉ DU BASSIN DE LA BIENNE

Connaître et restaurer les rôles de diffusion des poches de biodiversité



BASSIN DE LA BIENNE

Après 3 ans d'études (2021-2024), la répartition spatiale de la biodiversité liée aux cours d'eau à l'échelle du bassin versant de la Bienné a été décrite à travers trois compartiments biologiques : les poissons, les insectes aquatiques et les oiseaux. Il a également été examiné l'accessibilité aux habitats thermiques, c'est-à-dire la possibilité pour la faune aquatique d'accéder à des zones plus fraîches.

L'étude a clairement mis en évidence une fragmentation de la Bienné, causée par la présence de nombreux barrages et zones artificielles qui réchauffent la température de l'eau. Ces obstacles cloisonnent la rivière tant sur le plan thermique, avec des températures de l'eau anormalement élevées en amont des barrages ($>25^{\circ}\text{C}$), que sur le plan génétique. En effet, on observe une diversité génétique inhabituellement élevée, révélée par l'identification de 11 clusters génétiques, là où un

seul était attendu.

Les relevés génétiques ont par ailleurs mis en évidence une dominance de la truite de la souche atlantique, introduite par l'Homme, sur l'amont (secteur de Morez). Au contraire, la souche méditerranéenne autochtone (tachetée de noir et typique des cours d'eau jurassiens) domine sur la basse Bienné et sur d'autres tronçons san claudiens.

En conclusion, les résultats de l'étude montrent une Bienné à multiples visages, avec des zones dégradées, des barrages problématiques et un passé industriel lourd de conséquences mais un potentiel énorme, avec des résurgences froides et une basse vallée présentant de nombreux hotspot de biodiversité. Les résurgences d'eaux froides deviennent aussi une priorité en termes de préservation et l'avenir du cours d'eau dépendra des choix de préservation de cette ressource.



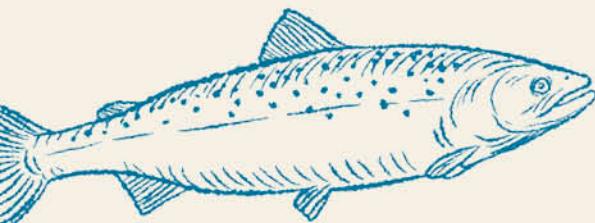
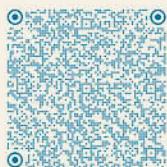
©R.Bellier, PNRHJ - Avant-après les travaux de restauration de la Bienné à Morez

Financeurs

FEADER, Région BFC,
Syndicat Mixte du Parc au
titre de la GEMAPI

2 projets de mise en
défens pour un total
de 550 m de cours
d'eau protégés

Plus d'infos
sur le site du Parc



MISE EN DÉFENS DES COURS D'EAU

Un accompagnement des riverains dans la mise en place d'aménagements agricoles sur le bord des cours d'eau



BASSIN-VERSANT DE LA HAUTE VALLÉE DE L'AIN ET DE L'ORBE

Le Parc accompagne les riverains dans l'aménagement de leurs parcelles en bordure de cours d'eau. Grâce à l'installation de clôtures, d'abreuvoirs et de dispositifs de franchissement, les milieux sont mieux protégés tout en garantissant un abreuvement sain pour le bétail.

A Cornod (bassin de la Valouse), un projet pilote mené en

partenariat avec le GAEC de la Ch'tite famille a permis de réaliser plus de 200 mètres de clôtures, deux passerelles pour le bétail et un bac d'abreuvement connecté sur le réseau d'eau en 2024. Des plantations viendront compléter ces aménagements dès 2025 afin de reconstituer la ripisylve.



© S. Le Roy, PNRHJ - Mise en défens du ruisseau de la Conche

Financeurs

Agence de l'eau RMC

Le programme
2023-2024

79 élèves

4 classes
(CM1, CM2 et CE2)

Plus d'infos
sur le site du Parc



Financeurs

Agence de l'eau RMC

155 entreprises
visitées

Plus d'infos
sur le site du Parc



MISSION RIVIÈRE

Un programme pédagogique à destination des classes de CM1 et CM2



ÉCOLES DU BASSIN-VERSANT DE LA HAUTE VALLÉE DE L'AIN ET DE L'ORBE

Depuis 4 ans, le Parc propose un programme pédagogique inédit aux élèves de CM1-CM2 du bassin versant de la Haute Vallée de l'Ain et de l'Orbe : « Mission rivière ». Ce programme a pour objectif de sensibiliser le jeune public à la préservation des cours d'eau et milieux associés.

En 2024, 79 élèves ont joué le rôle d'un technicien rivière. Leur mission : évaluer l'état de santé d'un cours d'eau à proximité de leur école et proposer des recommandations.

Grâce à cinq animations pédagogiques menées par une Technicienne rivière du Parc et le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE) du Haut-Jura, les élèves ont appris à

décrypter les indices de la qualité d'un cours d'eau, appréhendé les modifications apportées par l'Homme et leurs conséquences sur le bon fonctionnement de la rivière. Les jeunes scientifiques ont ensuite donné libre cours à leur créativité en réalisant une œuvre d'art, accompagnée par l'artiste Marion Brand. Ces créations artistiques sont désormais exposées dans différents lieux publics du territoire (Médiathèque d'Orgellet, Maison du Parc...).

Sur les quatre années du programme, ce sont 658 élèves de 31 classes qui ont participé à cette aventure pédagogique unique, contribuant ainsi à une meilleure compréhension et à une protection accrue de nos rivières.

CAP RIVIÈRES SAINES

Les entreprises réduisent les rejets de polluants dans l'eau



BASSINS VERSANTS DE LA BIENNE ET DU MURGIN

Ce programme, mené pendant cinq ans, touche à sa fin. Pendant cette période, les entreprises ont été informées, sensibilisées, conseillées, accompagnées pour mettre en œuvre les mesures nécessaires à la réduction de leurs rejets de substances toxiques dans les cours d'eau.

Grâce à l'expertise du Parc et des Chambres consulaires (CCI Jura et CMA BFC), les entreprises ont pu bénéficier de diagnostics personnalisés, d'analyses d'effluents, d'opérations de communication et d'un soutien administratif pour obtenir des aides financières auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (RMC). Cette dernière a apporté

un soutien financier incitatif (jusqu'à 70%) à toutes les entreprises désireuses de réduire leurs pollutions, qu'elles soient chroniques ou accidentnelles.

Parallèlement, les collectivités en charge de l'assainissement ont engagé une démarche de régularisation administrative des rejets d'eaux usées non domestiques.

Si des progrès importants ont été réalisés, le travail n'est pas terminé. Il reste encore des entreprises à sensibiliser, notamment les nouvelles installations. De plus, l'évolution constante des procédés de fabrication nécessite un suivi régulier de la part des collectivités en charge de l'assainissement.

CULTURE & ÉDUCATION AU TERRITOIRE

Maison du Parc : *Mathilde Feuillas, Caroline Bergamasco
Marie-Pierre Reynet, Sophie Léret*
Stagiaire : *Jeanne Bonnot*

Financeurs

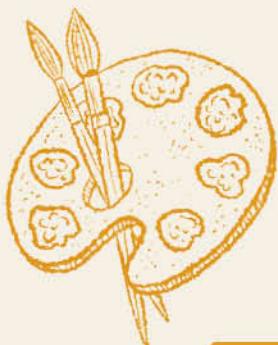
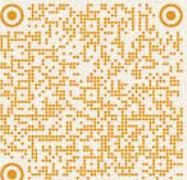
FNADT (Massif du Jura)
via Programme Avenir
Montagnes et Région BFC

1 boîte à sons,
50 cubes sonores,
50 espèces à
écouter

Financeurs
Régions BFC et AURA

7 artistes
7 portes
7 lieux

Plus d'infos
sur le site du Parc



Collectif OURSE

Artistes

« Le projet de notre collectif, c'est de mettre en avant le métier d'illustratrice et le confronter à la vie sur un territoire tel que le Haut-Jura. Pour nous aussi, il y a un challenge de transition dans le fait de (re)venir habiter en milieu rural. Il faut pouvoir développer une activité artistique viable économiquement face à un modèle qui met plus souvent en avant le tourisme ou le sport que la culture, par exemple. Mais c'est aussi un moyen de s'organiser à plusieurs pour donner de la visibilité à chacune et se soutenir dans les périodes plus difficiles. Pour ce projet avec le Parc, nous avons choisi de travailler sur «la porte» qui est un lieu de passage, une ouverture entre deux espaces. Qu'elle soit ouverte ou fermée, elle reflète le mouvement. Elle symbolise la transition vers quelque chose de différent ou nouveau. »

VOCATION DE LA CHARTE 2011-2026 :
*un territoire respectueux de son environnement
un territoire qui donne de la valeur à son économie*

MAISON DU PARC – LA BOÎTE À SONS

Un atelier pédagogique et ludique pour découvrir la biodiversité



LAJOUX (39)

L'écoute et la compréhension de la biodiversité sonore font désormais partie des thématiques proposées lors des visites de la Maison du Parc. Pour compléter l'offre de médiation et d'animation en lien avec le son et pour faire suite à l'écoute de l'immersion sonore « Le chant de la forêt du Risoux », une « boîte à sons » a été imaginée par le collectif Biophonia, spécialiste de la bio-acoustique (l'écoute et la compréhension du vivant par les sons). Spécialement conçus pour la Maison du Parc, les cubes

sonores, réalisés dans une layette (tiroir en bois d'épicéa), font entendre et découvrir toute la diversité des sons d'espèces emblématiques du Haut-Jura. De façon ludique, cette boîte à sons aide aussi les jeunes visiteurs, et notamment les scolaires, à comprendre l'évolution de la biodiversité à travers l'écoute de paysages sonores et l'importance du son dans la compréhension des enjeux environnementaux.

APPEL À INITIATIVE

OURSE : l'art ouvre de nouvelles portes



LAJOUX ET TOUT LE TERRITOIRE

Au printemps 2024, le Parc naturel régional du Haut-Jura a lancé un appel à initiatives citoyennes sur le thème de la « TRANSITION ». Cet appel visait à soutenir toutes initiatives locales d'associations, de citoyens, de collectifs ou de collectivités désireux de contribuer aux changements d'habitudes ou de regards. Le collectif 100% féminin OURSE a été retenu. OURSE, c'est une constellation de sensibilités artistiques singulières, des coups de crayons, de pinceaux, de pratiques propres à chacune. Ce que ces artistes de ce jeune collectif ont en commun, c'est leur créativité, mais aussi leur attachement à leur territoire et aux êtres qui le peuplent.

Pour marquer cette distinction, les artistes d'OURSE ont choisi de travailler autour du thème de la « porte ». Chacune d'entre elles a été invitée à créer une œuvre unique, en s'emparant de cette métaphore de passage et de changement. Les 7 portes réalisées seront exposées à la Maison du Parc du Haut-Jura dès avril 2025. L'occasion pour le public de découvrir les différentes interprétations du thème de la transition par les artistes d'OURSE. Après l'exposition, les sept portes partiront en itinérance dans différents lieux du territoire, permettant ainsi à un public encore plus large de découvrir ces œuvres originales.



© OURSE, constellation d'artistes - Manifeste du collectif OURSE

4150 visiteurs

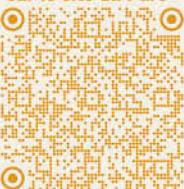
56 RDV du Parc

Financeurs

LEADER et Région BFC

Plus d'infos

sur le site du Parc



Financeurs

Régions BFC et AURA

15 projets d'écoles soutenus

350 élèves sensibilisés sur 2023/2024

Plus d'infos

sur le site du Parc



MAISON DU PARC – MODULE BÂTI

Un nouveau module d'exposition permanente : éco-rénover et éco-construire

📍 LAJOUX (39)

Réalisé dans le cadre des programmes LEADER 2007-2015 et 2015-2022, un nouveau module d'exposition invite le public de la Maison du Parc à découvrir les enjeux de la rénovation du bâti existant et de la construction. Ce module explore les cultures constructives locales, les matériaux et ressources disponibles sur le territoire (bois et pierre) ainsi que les matériaux biosourcés en isolation. Le visiteur est invité à comprendre les enjeux de la performance thermique, les énergies renouvelables, l'énergie grise des matériaux et la gestion de la ressource en eau. D'autres aspects clés de l'action du Parc sont aussi abordés, tels que le réemploi, l'histoire de la construction locale et l'importance de prendre en compte l'environnement et les abords dans les projets de rénovation.

Ce nouveau module est accompagné d'un outil pédagogique qui prend la forme d'un jeu de rôle et d'énigmes. Il sert de support d'interventions à la Maison de Parc, dans le cadre de ses activités d'accueil de classes (temps scolaires) ou de jeune public (hors temps scolaires).



© M.P. Reynet, PNRHJ - Vue d'ensemble du module habitat

APPEL À PROJETS PÉDAGOGIQUES

Un soutien des projets des établissements scolaires et périscolaires

📍 TOUT LE TERRITOIRE

Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de la connaissance, de la préservation et de la valorisation de leur environnement, est une priorité pour le Parc. C'est pourquoi, le Parc soutient des projets pédagogiques d'établissements scolaires de son territoire, grâce à des aides financières des Régions.

Chaque année, un appel à projets pédagogiques est proposé aux établissements scolaires, structures périscolaires ou extra-scolaires pour la mise en place de projets menés avec des enfants et des jeunes de 6 à 18 ans.

Ce dispositif permet aux enseignants et aux animateurs de centres de loisirs de financer leur projet pédagogique, à partir de thématiques proposées par le Parc, jusqu'à 80%.

L'objectif de ce dispositif est de permettre aux enfants et aux jeunes du territoire du Parc de mieux comprendre l'environnement qui les entoure, les grandes questions qui nous préoccupent en tant qu'habitant et citoyen, et de réaliser des actions concrètes, de mettre en œuvre des initiatives et de faire preuve de créativité.

PODCAST

“Au rythme du Haut-Jura”,
un décryptage sonore du territoire

📍 TOUT LE TERRITOIRE

Le Parc naturel régional du Haut-Jura vous invite à découvrir les secrets de ses forêts et de sa biodiversité grâce à son nouveau podcast, «Au rythme du Haut-Jura». Chaque mois, un nouvel épisode vous emmène au cœur de notre moyenne montagne, à la rencontre d'experts pour déchiffrer les enjeux environnementaux du territoire. Authenticité, expertise, immersion, découverte... Au fil des rencontres, découvrez ces patrimoines remarquables et les actions mises en place pour les préserver.

Dans cette première saison, deux séries vous sont proposées : «La forêt», qui explore les spécificités des forêts haut-jurassiennes, leur gestion et les défis liés au changement climatique ; et «Curiosités», qui vous dévoile des anecdotes surprenantes sur la faune et la flore locales.

Retrouvez tous les épisodes sur les principales plateformes d'écoute et sur le site Internet du Parc.



AU RYTHME DU
**HAUT
JURA**



LES VISAGES DU PARC EN 2025

Les actions présentées dans ce bilan d'activité 2024 ont également été portées par des agents qui ont aujourd'hui quitté le Parc : Vita CLINQUART, Diagnostic et cartographie de cours d'eau du bassin versant de la Bièvre ; Jeanne BONNOT, stagiaire, Etat des lieux acteurs associatifs et initiatives innovantes ; YUCESOY Turkan, stagiaire, accueil Maison du Parc ; Henri-Noël FOURNIER, formation statutaire des personnels de direction; Anne-Flore DOREY Gd cycle de l'eau Ain médian et Valouse ; Camille MOINE tourisme avenir montagne ; Axel PEYRIC, milieux naturels; Sophie DABÈRE, communication.

Pour l'animation et la mise en œuvre de ses actions, le Parc naturel régional du Haut-Jura bénéficie du soutien financier de :

